Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260515-2026_05_02_CCAS-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TREFLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation :	**11 mai 2026**
Membres :	
En exercice :	**15**
Présents :	**12**
Votants :	**12**
Affichée et publiée le :	

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni le 15 mai 2026 à 18h00, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Thierry GAUDEC, Maire et Président du centre communal d'action sociale.

Etaient présents : Thierry GAUDEC, Marie-Louise FAVRET, Claudie GUIVARCH, Nadine QUEMENEUR, Véronique ILY, Romane QUENEHERVE, Ludovic PHILIPPE, Catherine BECHADE, François LE FLOC'H, Martine SIMON, Françoise PRONOST, Véronique AUDIAU,

Absents, excusés : Benjamin QUELENNEC, Martine LE GALL, Cathy COCHARD

n°2026-05/02

Objet : Affectation du résultat

Après avoir donné lecture du Compte Financier Unique 2025 du CCAS,
Après avoir constaté un excédent de fonctionnement de 6 955.33 euros
Après avoir constaté d'un excédent d'investissement de 1 614,54 euros

Monsieur Le Président propose d'affecter :

- le résultat de fonctionnement de 6 955.33 euros en totalité à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté »
- l'excédent d'investissement de 1 614,54 euros à l'article 001 « excédent d'investissement reporté »

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats telle que proposée par Monsieur le Président.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président
Thierry GAUDEC

MAIRIE TREFLEZ 29430 Finistère